

Citoy'enR

Production citoyenne d'énergie renouvelable

01/01/2020 - 31/12/2020

Rapport de gestion du 3^{ème} exercice de la coopérative



JUIN 2021

TABLE DES MATIERES

1.	Introduction	2
2.	Activités de la société au cours de l'exercice écoulé.....	2
2.1.	Prospection.....	2
2.2.	Installations : mises en service, production et exploitation	3
2.2.1.	Installations mises en service en 2020	3
2.2.2.	Production en 2020	6
2.2.3.	Exploitation et maintenance	8
2.2.4.	Activité de la société en termes de recherche et développement	8
2.3.	Gestion et financement de la coopérative	10
2.3.1.	Financement des projets	10
2.3.2.	Centrale solaire de l'Oncopôle	11
2.3.3.	Evolution du capital et du sociétariat.....	12
2.4.	Gouvernance partagée et organisation interne	15
2.5.	Activités de communication, de sensibilisation et de réseautage	17
2.5.1.	Communication et animation.....	17
2.5.2.	Sensibilisation et prestations.....	19
2.5.3.	Participation aux actions du Plan Climat de Toulouse Métropole	19
2.5.4.	Participation au réseau de l'énergie citoyenne.....	19
2.6.	Conventions réglementées.....	20
3.	Situation financière.....	21
3.1.	Bilan et compte de résultat	21
3.2.	Proposition d'affectation du résultat	25
3.3.	Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices	25
3.4.	Dépenses et charges non fiscalement déductibles	25
3.5.	Indicateurs clés sur les trois premiers exercices	25
4.	Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice	26
5.	Perspectives.....	26

1. Introduction

L'année 2020 a été marquée par quatre événements majeurs : l'entrée du 400^{ième} sociétaire, notre première installation solaire de 100 kWc et première collaboration avec un privé (coopérative d'habitants : Mascoop), la mise en service de la centrale solaire de l'Oncopôle.

Cette année avait bien démarrée avec l'entrée du 400^{ième} sociétaire au sein de la coopérative. Cet événement a fait l'objet d'un apéritif au bar de l'évasion à Saint-Michel réunissant les bénévoles et sociétaires. Citoy'enR avait le vent en poupe avec la mise en place de deux nouvelles centrales solaires installées courant 2019 et la participation au projet de l'Oncopôle.

En mars, la crise sanitaire liée à la COVID19 a été déclarée, s'en est suivi les différents confinements et couvre-feu qui ont impactés la vie de la coopérative mais pas le développement des projets. En effet, les événements de communication se sont faits plus rare voire inexistantes et les forces bénévoles ont diminuées. Cette baisse n'a pas été ressentie au niveau des projets de développement qui ont été livrés dans les temps :

- La centrale solaire en collaboration avec Toulouse Métropole et l'installateur CENEO sur le Tennis couvert des Ponts-Jumeaux (100 kWc),
- La centrale solaire à Beaumont-sur-Lèze en collaboration avec les habitants de l'habitat participatif Mascoop (36 kWc).

Elle n'a également pas eu d'impact sur les projets déjà installés, dont la production d'électricité a continué.

De nombreuses pistes de développement sont explorées pour les prochaines années, l'année 2021 apportera son lot de 3 nouveaux projets à Citoy'enR.

2. Activités de la société au cours de l'exercice écoulé

2.1. Prospection

En avril 2020, le GM et le CA ont fait le constat que les réunions et les activités du GT Technique étaient trop lourdes à suivre en gérant la partie opérationnelle (gestion des projets en cours, maintenance et exploitation, etc.) ainsi que les différentes sollicitations des communes qui souhaitent travailler avec Citoy'enR. La proposition pour alléger le groupe technique et les bénévoles le composant a été la suivante : scinder le groupe en deux parties, la partie Technique et la partie Prospection. Ces deux parties comprennent :

- La partie opérationnelle (gestion des projets en cours, maintenance et exploitation, etc.). Cette partie est toujours gérée par le groupe Technique.
- La partie recherche de toits par un premier contact, une première analyse des toits disponibles dans les communes contactées ou d'autres types de projets (parcs au sol, ombrières, etc.). Cette partie est maintenant gérée par le groupe Prospection.

Le fonctionnement proposé était le suivant : le GT Prospection entre en contact avec les communes intéressées, recherche et réalise un tri des toits. Une fois les projets « intéressants » identifiés, c'est le GT Technique qui prend le relai pour la partie développement et suivi du projet dans le temps.

Suite à cette décision de scinder le groupe en deux parties, un premier état des lieux a été réalisé en juin 2020 lors de l'AG. Suite à l'AG, plusieurs sociétaires ont manifesté l'intérêt de participer au groupe Prospection. La première réunion du groupe a été faite en septembre 2020 et se réunit maintenant régulièrement (tous les mois).

Ce groupe a permis d'intégrer de nouveaux bénévoles, de l'ouest et de l'est de l'agglomération toulousain, ce qui a permis d'étendre le champ d'action de Citoy'enR.

Un petit guide à l'intention des collectivités a été rédigé, pour expliquer les rôles de Citoy'enR et de la collectivité dans la réalisation d'un projet. Plusieurs documents sont à disposition des bénévoles, notamment pour aider à la sélection des toits, réaliser un pré-diagnostic, réaliser une simulation économique via un business-plan (BP).

Le suivi des projets est assuré avec l'outil Trello, qui permet de faire un suivi des tâches et de juger de l'état d'avancement, en distinguant les premiers contacts (8 communes), les toits identifiés (7 collectivités), les projets en attente (13 collectivités). Chaque projet a un ou plusieurs référents, qui en assurent le suivi. Pour l'instant, 3 projets viables ont été transmis au groupe GT Technique.

2.2. Installations : mises en service, production et exploitation

2.2.1. Installations mises en service en 2020

En 2020, 4 installations Citoy'enR et le parc solaire au sol de l'Oncopôle ont été mis en service :

- Ecole Tibaous à Toulouse (36kWc) le 15/01/2020
- Centre de Loisir Barricou à Beauzelle / Blagnac (9kWc) le 29/05/2020

Le chantier de ces installations date de 2019, elles ont donc déjà été citées dans le rapport de l'année dernière.



École Tibaous / 36 kWc / Toulouse Métropole



Centre de loisirs Barricou / 9 kWc / Blagnac

- Tennis de Ponts Jumeaux à Toulouse (100kWc) le 11/12/2020



Tennis couvert des Ponts Jumeaux / 100 kWc / Toulouse Métropole

Les travaux ont été réalisés par la société Cénéo et contrôlés par la société Alpes Contrôle. Le coût du projet est de 94k€ HT.

Cette installation possède la puissance la plus importante des installations de Citoy'enR. Nous estimons qu'elle produira 125 MWh (125 000 kWh) par an soit l'équivalent de la consommation de 88 personnes (hors chauffage et eau chaude).

Nous avons opté pour des panneaux assemblés en Allemagne (Aléo) malgré le surcoût par rapport à des panneaux de provenance chinoise, ce qui permet à la coopérative de soutenir une production européenne et de limiter leur impact carbone.

Les travaux se sont déroulés avec succès grâce à l'implication des bénévoles, de Cénéo et de nos interlocuteurs à Toulouse Métropole.

- Mascoop à Beaumont sur Lèze (36kWc) le 23/02/2021



Mascoop : 36 kWc / Projet privé / Habitat participatif

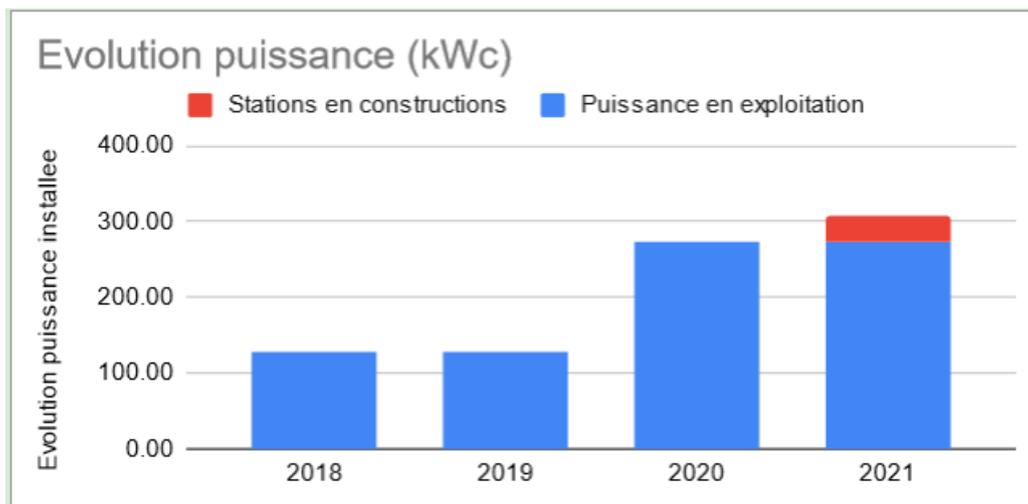
Les travaux ont été réalisés par la société Courant Naturel et contrôlés par la société Dekra. Le coût du projet est de 55k€ HT.

Mascoop est notre première installation sur un toit privé, appartenant aux habitants de Mascoop, habitat participatif et collectif.

Autre particularité : compte tenu de la disposition des bâtiments, nous utilisons la technologie des micro-onduleurs (un petit onduleur derrière chaque panneau) en lieu et place d'un onduleur centralisé.

Nous estimons qu'elle produira 45 MWh (45 000 kWh) par an soit l'équivalent de la consommation de 31 personnes (hors chauffage et eau chaude).

Avec ces nouvelles installations, la puissance en service est à présent de 309kWc.



Evolution de la puissance installée en kWc

- Parc solaire de l'Oncopôle à Toulouse (15MWc dont l'équivalent de 300kWc appartenant à Citoy'enR)

Le parc solaire de l'Oncopôle, sur les anciens terrains d'AZF, pour lequel nous sommes propriétaires à hauteur de 2 % (soit 40 768 €), a également été mis en service en octobre 2020.



Centrale solaire de l'Oncopôle vu du ciel (crédits photo Urbasolar)

2.2.2. Production en 2020

Nous avons à présent 10 installations en service (+ la centrale de l'Oncopôle) :



Gymnase Georges Beyney -
36 kWc (l'Union)



Groupe scolaire Borde
d'Olivier - 9 kWc (l'Union)



Ecole Le Petit Chêne - 9 kWc
(Tournefeuille)



Crèche Bernadette Didier -
9kWc (Muret)



Groupe scolaire Le Petit Train
- 36 kWc (Tournefeuille)



Crèche les Petits Lutins - 29
kWc (Fonsorbes)



Groupe scolaire Tibaous - 36
kWc (Toulouse)



Centre de Loisirs Barricou - 9
kWc (Blagnac)



Habitat Participatif Mascoop -
36 kWc (Beaumont-Sur-Lèze)

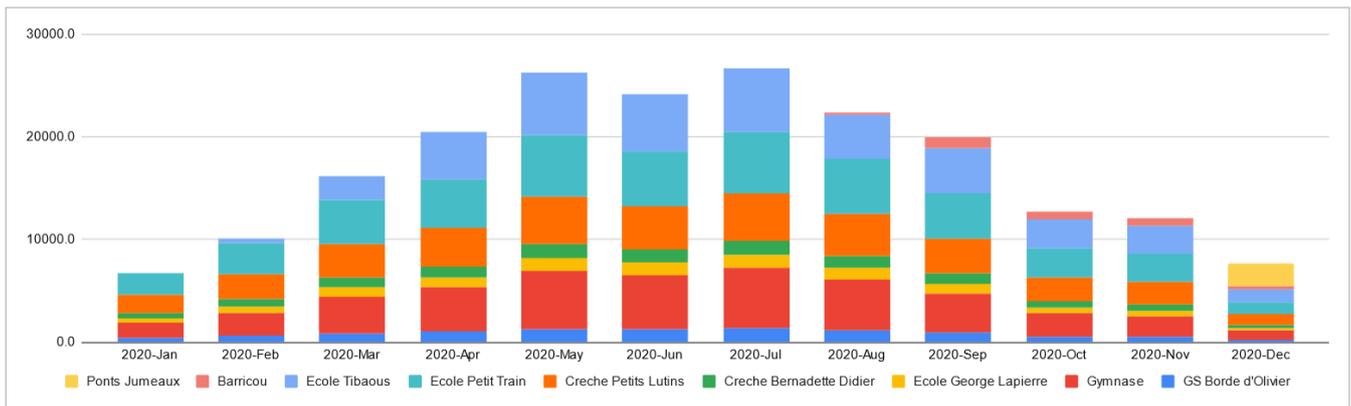


Tennis des Pont Jumeaux -
100 kWc (Toulouse)

En 2020, Citoy'enR a produit plus de 205 MWh (soit 205 000 kWh).

Cette estimation est faite à partir des données remontées par nos onduleurs Solaredge qui ne sont qu'une estimation de la production réelle (la référence reste les compteurs Linky d'Enedis).

Cela correspond à la consommation de 144 personnes (hors chauffage et eau chaude).



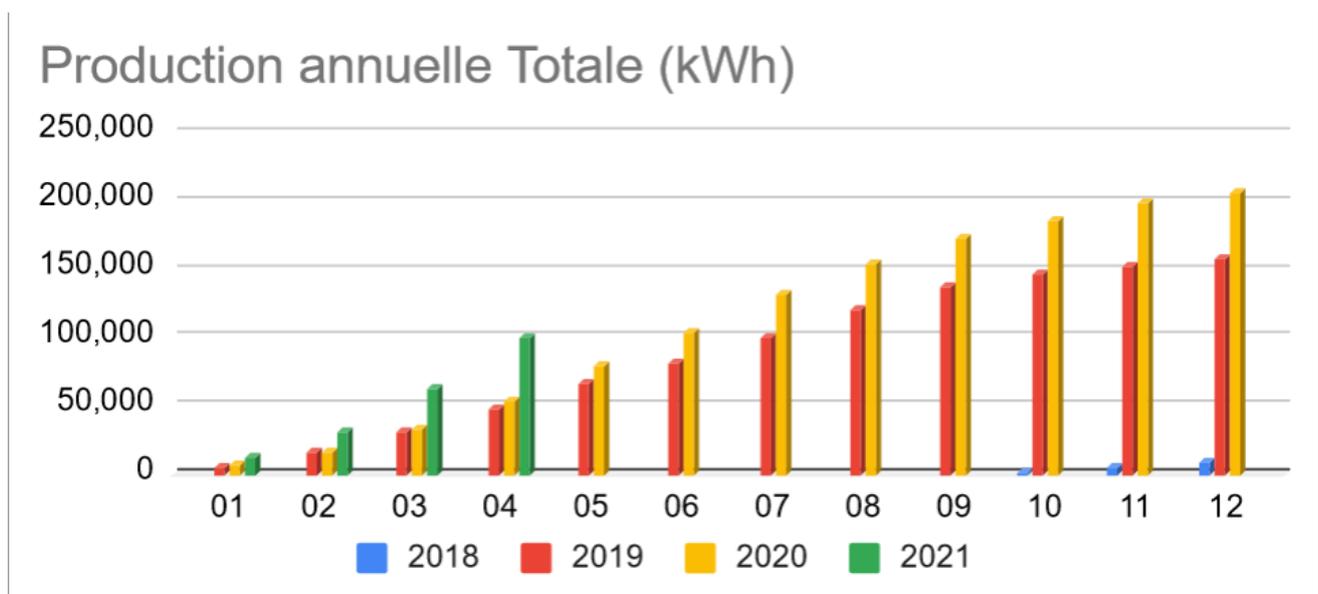
Production en kWh, données issues des onduleurs

Pour mémoire, nous estimons la production de 2019 à 157 MWh (157 000 kWh) et celle de 2018 à 18 MWh (18 000 kWh).

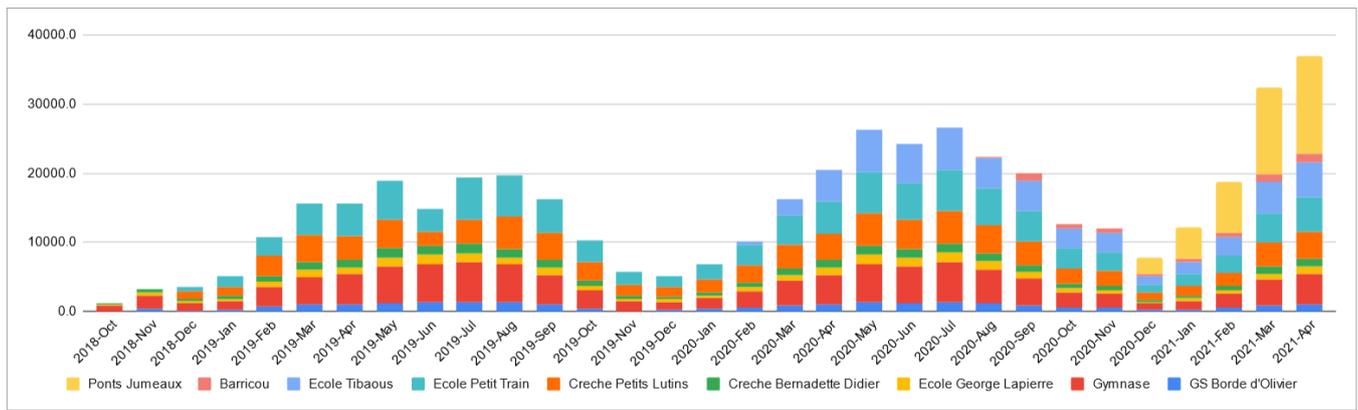
Au-delà des données issues de nos onduleurs, nous avons les valeurs réelles issues des compteurs Linky de la production de nos sites, en année glissante. La production facturée à EDF OA en 2020 :

Nom	Ville	Puissance (KWc)	Date mise en service	Date relevé	Production annuelle livrée (kWh)	Evolution p/r année N-1	kWh/kWc sur production livrée
Borde d'Olivier	L'Union	9	28/08/2018	28/08/2020	10 646	2,72 %	1183
Georges Reyney	L'Union	36	28/08/2018	28/08/2020	42 273	-2,48 %	1174
Petit Train	Tournefeuille	36	05/12/2018	05/12/2020	47 155	0,36 %	1310
Petit Chêne	Tournefeuille	9	17/10/2018	17/10/2020	9 844	-3,84 %	1094
B. Didier	Muret	9	18/10/2018	18/10/2020	10 618	-7,56 %	1180
Petits Lutins	Fonsorbes	29	04/12/2018	04/12/2020	37 578	8,72 %	1296

L'évolution de la production au fil des ans est représentée sur les 2 graphes ci-dessous :



Evolution de la production en kWh, données issues des onduleurs



Evolution de la production depuis 2018 en kWh, données issues des onduleurs

Nous avons pu également cette année transférer nos premiers contrats de vente d'électricité d'EDF OA vers Enercoop, ce qui permet de complètement boucler la boucle de la production à la consommation locale. Enercoop possède un quota annuel pour le transfert de ce type de contrat d'achat, et nous ne pouvons donc pas encore passer toutes nos installations chez eux. Nous avons pu concrétiser cette transition pour 2 installations en 2020 :

- GS Le Petit Train à Tournefeuille (36 kWc),
- Le Gymnase Beyney à L'Union (36 kWc).

L'électricité produite sur ces deux toitures est donc vendue à Enercoop depuis janvier 2021.

2.2.3. Exploitation et maintenance

Faits marquants positifs :

- Installations très fiables : pas de panne une fois les premiers mois passés.

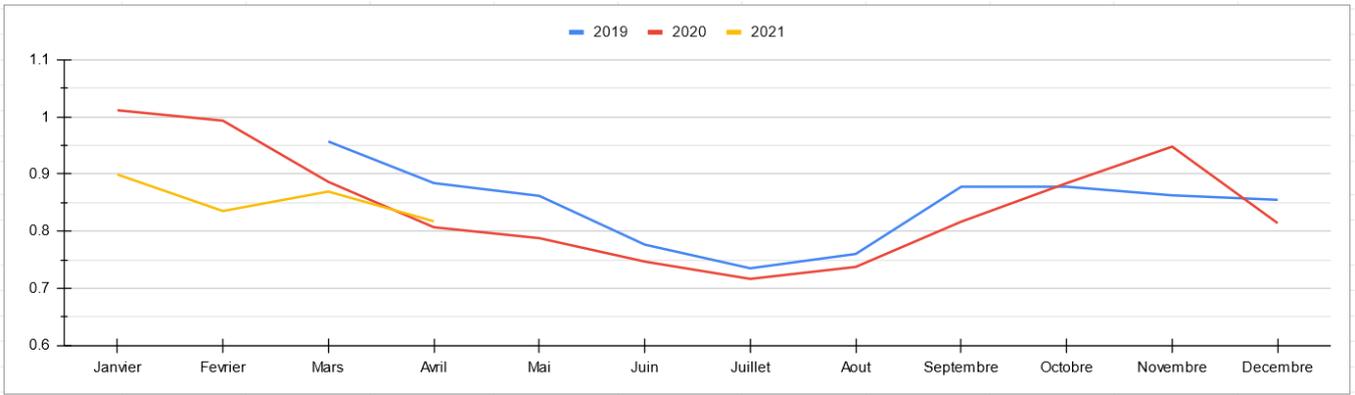
Faits marquants négatifs :

- Tibaous : Perte de 6,5 jours de production : perte estimée à 1.1MWh, c'est à dire 135€.
- Barricou : Mise en service en mai 2020, 6 mois après la demande à Enedis → Le contrat de rachat d'énergie par EDF OA est amputé de 222 jours.

2.2.4. Activité de la société en termes de recherche et développement

Nous avons amélioré nos outils et développé le suivi :

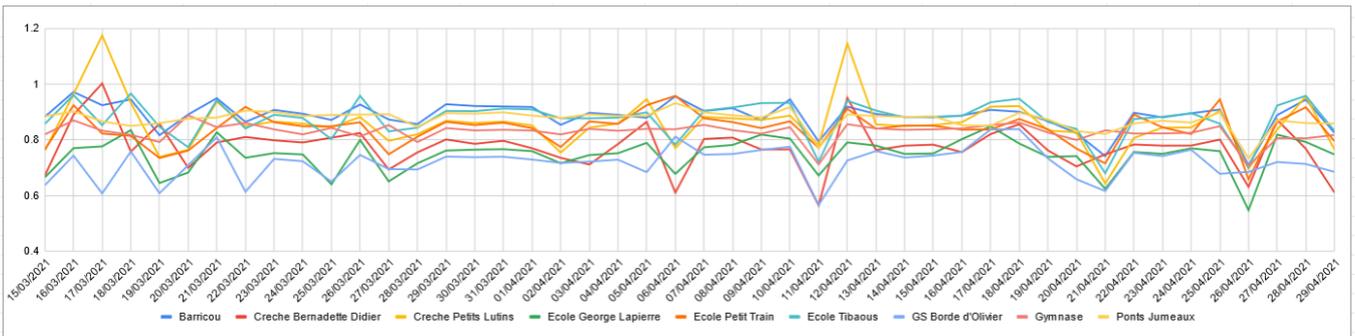
- Relevé de production automatisée
- Suivi des actions à réaliser plus simple et interactif (Trello remplace Excel)
- Mise en place d'un système de suivi de la production de nos installations au cours des mois indépendant de l'ensoleillement



Exemple de Didier Muret en kWh/(kWc / ensoleillement)

Pour chaque kWc installé, à chaque fois qu'il y a un kWh/m² d'énergie solaire, le site a produit sur le mois X kWh

- Mise en place d'un système de surveillance de nos installations au jour le jour :



Suivi de la production journalière en kWh/(kWc x ensoleillement)

Ces différents outils ont été développés sur des tableaux interactifs internes utilisant les données en temps réel, grâce aux compétences de certains bénévoles du GT Technique en gestion de base de données et traitement de données. Cela nous permet de développer nos propres indicateurs selon le besoin, sans dépendre pour l'instant d'outils du marché.

2.3. Gestion et financement de la coopérative

2.3.1. Financement des projets

Financement des projets photovoltaïques

Le financement des projets photovoltaïques de 2020 (Mascoop et Ponts-Jumeaux) a pu s'effectuer grâce à la première tranche de subvention « prime citoyenne Région » pour 48 650 € et grâce au capital souscrit par les sociétaires. Cependant, nous n'avons pas pu obtenir assez rapidement le solde de cette subvention Région pour financer complètement ces deux installations. Du fait des délais et des sommes nécessaires pour la trésorerie, le conseil d'administration et le groupe moteur ont décidé de lancer un appel à comptes courants d'associés (CCA) auprès des sociétaires début novembre 2020, à hauteur de 40 000 €. La campagne a été un succès, puisque nous avons reçu des promesses puis des versements (de 500 à 1000 € par personne pour répartir l'effort) de la part d'une cinquantaine de sociétaires en l'espace de 3 semaines, pour un total de 41 000 €. Un grand merci encore à l'ensemble des participantes et participants !

Appel à projets Région / ADEME

Pour rappel, Citoy'enR est lauréat de l'appel à projet Région Occitanie/ ADEME « Energies Coopératives et Citoyennes » depuis le 15/12/2016, avec le soutien de 7 collectivités de l'aire urbaine de Toulouse. A ce titre, la Région Occitanie et l'ADEME soutiennent la coopérative par différentes aides publiques :

- Par une subvention d'aide à la décision, destinée à financer 70% des dépenses de développement au démarrage du projet (bureau d'étude technique, frais juridiques, frais de communication), à laquelle nous sommes éligibles à hauteur de 24 112 € maximum. Nous avons reçu 13 567 € au total dans le cadre de cette subvention, avec un solde restant à percevoir sur des dépenses de communication à venir en 2021 ;
- Par une avance remboursable (équivalente à un prêt à taux zéro) de 50 000 € maximum, dont nous avons perçu une partie (35 000 €) lors de l'exercice 2019;
- Et par une prime citoyenne « 1 € Région pour 1 € citoyen » destinée à financer des installations, de 100 000 € maximum. Nous avons sollicité et perçu la première tranche de cette subvention en 2019 (48 650 €) afin de financer les installations mises en service début 2020. Nous avons sollicité le versement du solde de cette subvention en cours d'exercice, mais des retards et changement de règles ne nous ont pas permis de l'obtenir à ce stade ; nous devrions recevoir ce solde courant 2021.

Création du Document d'Information Synthétique (DIS)

Une nouvelle obligation légale est apparue en 2020 pour les collectes de parts sociales dans les projets comme les nôtres : nous devons désormais écrire un Document d'Information Synthétique (DIS) correspondant à chaque type de collecte, afin d'informer les citoyens et autres investisseurs des caractéristiques et risques de ces différents investissements.

Nous avons ainsi rédigé une première version de DIS pour la collecte de parts sociales, avec le support du réseau Energie Partagée. Il est disponible sur la page des souscriptions <https://citoyenr.org/energie-toulouse-souscriptions/> et sera régulièrement mis à jour selon l'évolution des besoins de collecte et des risques associés.

2.3.2. Centrale solaire de l'Oncopôle



Crédits Photo : Toulouse Métropole ()

Pour rappel, Citoy'enR est actionnaire de la société d'exploitation de la centrale solaire de l'Oncopôle, à hauteur de 2% (soit 40 768 €) et aux côtés des acteurs suivants : le développeur [Urbasolar](#) (47%), la [Régie Municipale d'Electricité de Toulouse](#) (29%), la SAS [AREC Production](#) (20%) et Toulouse Métropole (2%). La coopérative est associée aux décisions courantes de la société à la hauteur de sa participation financière, et dispose d'une voix consultative sur les décisions plus importantes. Citoy'enR dispose d'un droit de préemption sur les actions d'un actionnaire sortant, mais aussi d'un avis sur un actionnaire entrant.

La mise en service de cette centrale au sol, d'une puissance de 13 MWc sur 15 Ha, a eu lieu en octobre 2020. Les bénévoles de Citoy'enR ont pu visiter le chantier en janvier (voir §2.5) mais la crise sanitaire a fait disparaître pour l'instant ces possibilités, de même qu'une inauguration formelle du site, qui n'a pas encore eu lieu à ce jour.

De même, nous projetons de pouvoir développer des activités de sensibilisation sur l'énergie autour de ce site emblématique : Citoy'enR avait déjà proposé à la collectivité des grandes lignes directrices, et ce pour divers publics : conférences « Citoyens et transition », animations du type « Sur les sentiers de l'énergie », circuit « Transition énergétique » sur le territoire de la Métropole (visites de sites de production d'énergies renouvelables et/ou ayant réalisé des économies d'énergie). Ces projets sont pour l'instant suspendus, mais nous comptons bien les relancer dès que la situation le permettra de manière pérenne.

2.3.3. Evolution du capital et du sociétariat

NOTE INTRODUCTIVE

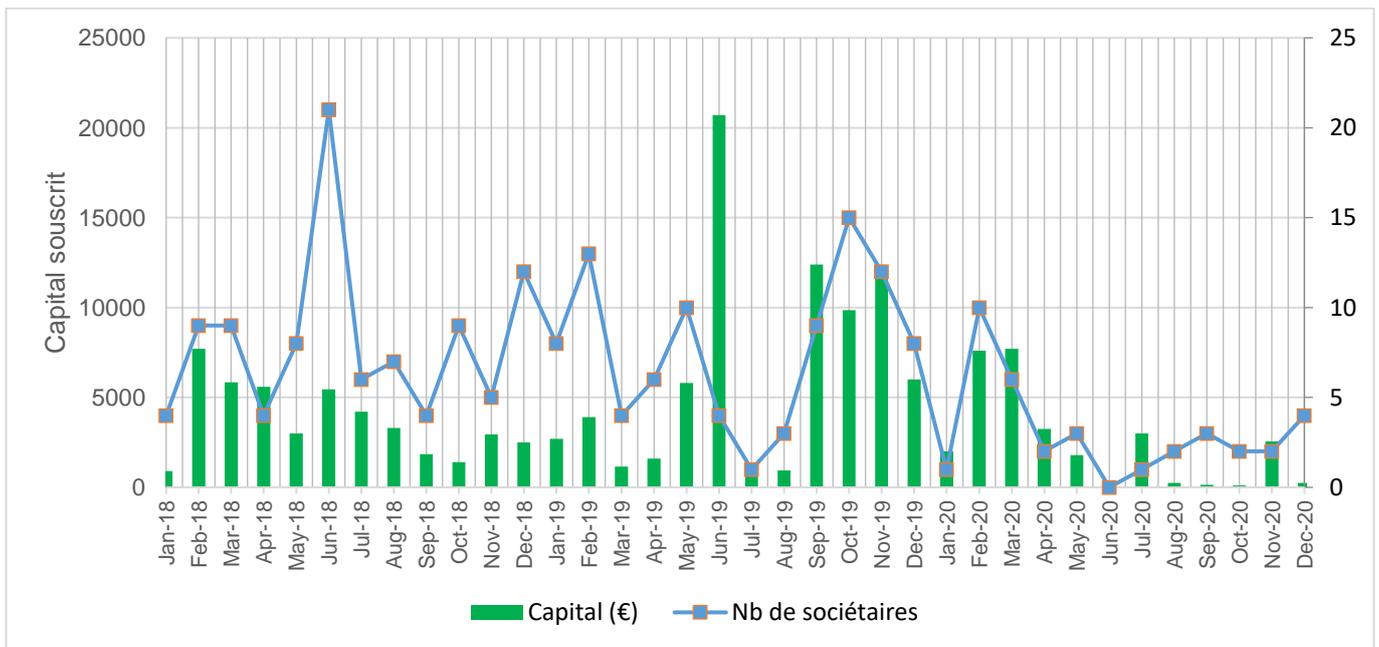
Conformément aux recommandations de l'expert-comptable, le capital pris en compte dans le bilan comptable de l'exercice 2020 est celui validé lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration de l'année 2020, qui s'est tenue le 1er octobre 2020. Il s'agissait du capital observé au 30/09/2020 s'élevant à 213 900 €, composé de 4278 parts sociales de 50 € chacune. Le nombre total de sociétaires de la SCIC-SAS Citoy'enR au 30/09/2020 était de 435.

Néanmoins, afin d'assurer une continuité avec les rapports annuels précédents, c'est le capital observé au 31/12/2020 (et validé en réunion du Conseil d'Administration du 14/01/2021) qui est pris en compte dans la section suivante.

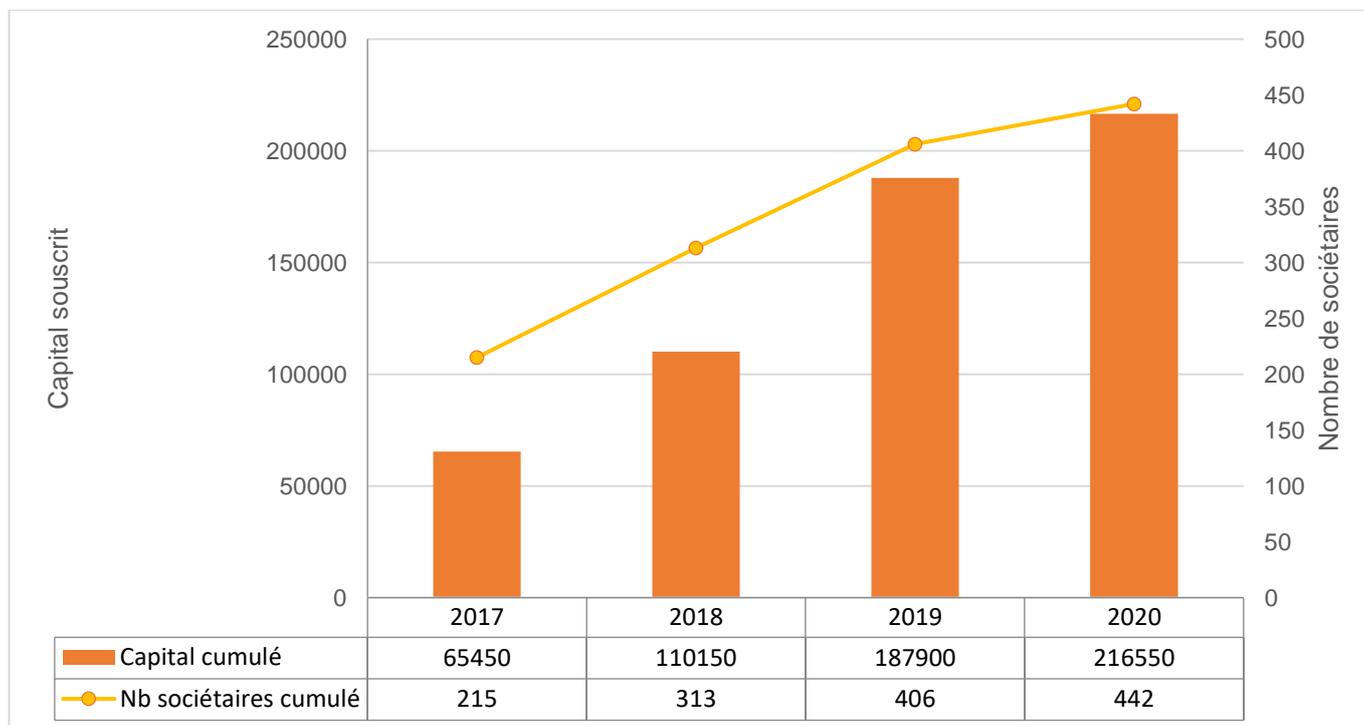
Pour l'exercice de l'année 2021, il est prévu d'organiser la dernière réunion du Conseil d'Administration en décembre, afin que le capital considéré dans l'exercice annuel soit au plus proche du capital réellement observé en fin d'année (soit en fin d'exercice).

Au 31/12/2020, la SCIC Citoy'enR comptait **442 sociétaires** pour un **capital de 216 750 €**, composé de 4 331 parts sociales de 50€ chacune. Le capital a été augmenté de **28 850 € en 2020**.

L'évolution mensuelle en 2020 de la collecte citoyenne et l'évolution annuelle depuis début 2018 sont représentées ci-dessous :



Evolution mensuelle du sociétariat en 2020

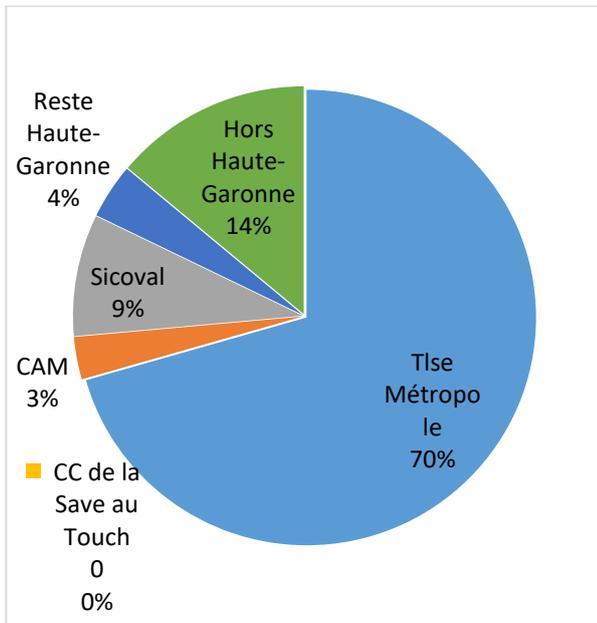


Evolution annuelle du sociétariat

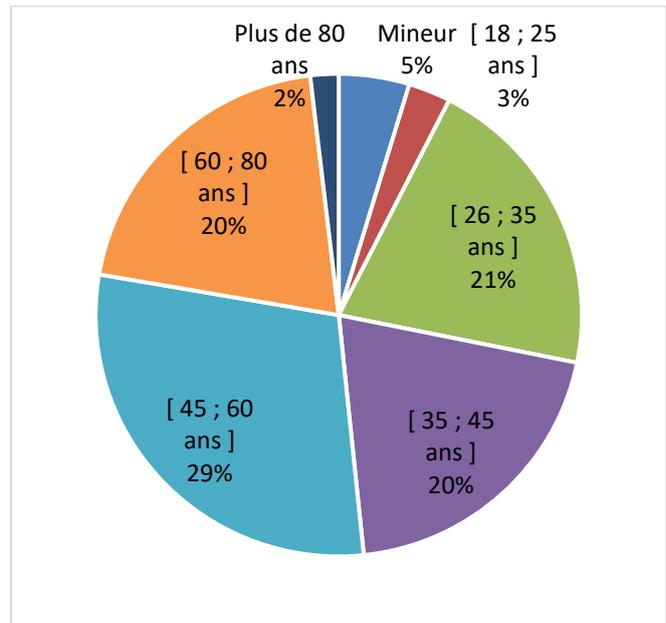
La souscription de nouvelles parts sociales a été quelque peu ralentie en 2020 avec moins de nouveaux sociétaires et un capital souscrit plus faible que lors des précédentes années. Cette tendance s'explique notamment par une diminution des activités de promotion de la coopérative, liée principalement au contexte de crise sanitaire qui a limité les opportunités. D'autre part, la levée de capital des années précédentes et notamment celle de 2019 (qui a été dynamisée par l'appel de fonds spécifique organisé pour le financement du projet de centrale solaire de l'Oncopôle) a permis de constituer une avance, réduisant ainsi les besoins d'appels à financement en première partie d'année 2020. Néanmoins, face à la concrétisation de projets significatifs en deuxième partie d'année et au retard d'obtention d'une subvention, une levée de fonds sous forme de Comptes Courants d'Associés s'est révélée nécessaire pour collecter rapidement le financement nécessaire.

Il est intéressant de noter que le montant des re-souscriptions en 2020, s'élevant à 9 050 € et représentant près d'un tiers du capital souscrit, témoigne de la confiance accordée par les sociétaires à la coopérative. Tel qu'observé lors des années précédentes, certains sociétaires ont renouvelé des souscriptions à plusieurs reprises.

Pour ce qui est de la représentation géographique des sociétaires, la tendance est la même que celle observée lors du précédent exercice, avec une forte majorité de sociétaires qui résident sur le territoire, soit 86 % en Haute-Garonne et 70 % sur la Métropole Toulousaine. Ces chiffres confirment l'ancrage local du projet porté par la coopérative. En termes d'âges, les tranches entre 26 et 80 ans sont globalement uniformément représentées ; il réside néanmoins une sous-représentation des personnes mineurs et jeunes adultes (8 % des sociétaires ont moins de 25 ans), bien que la proportion de mineurs ait légèrement augmenté en 2020.

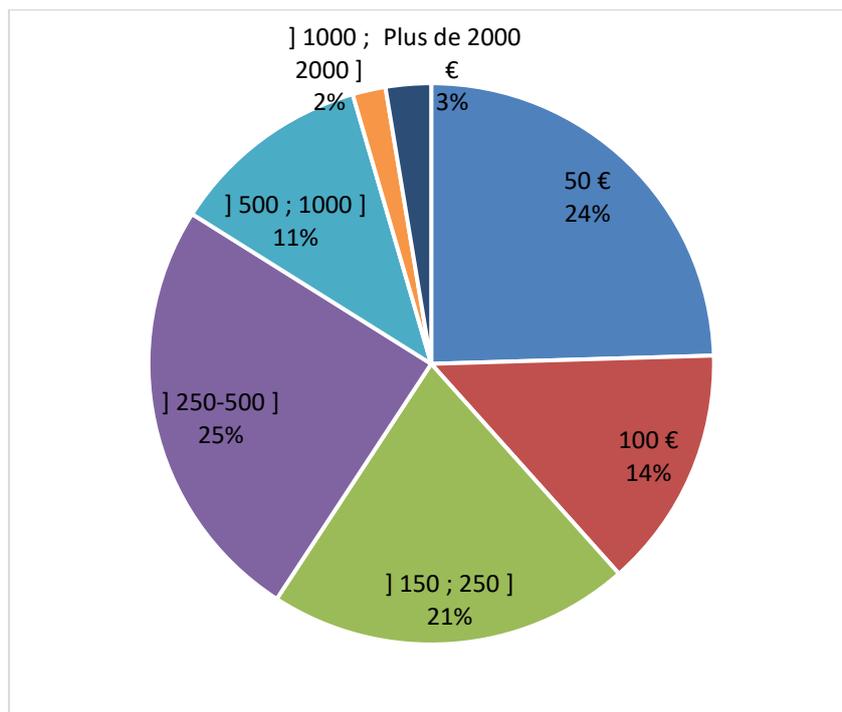


Origine géographique des sociétaires



Age des sociétaires

D'autre part, il est à noter qu'environ 40 % des sociétaires détiennent 1 à 2 parts sociales, et 60 % des sociétaires détiennent jusqu'à 5 parts sociales. Cela répond à la volonté initiale d'offrir un accès au sociétariat et aux prises de décisions associées au plus grand nombre.



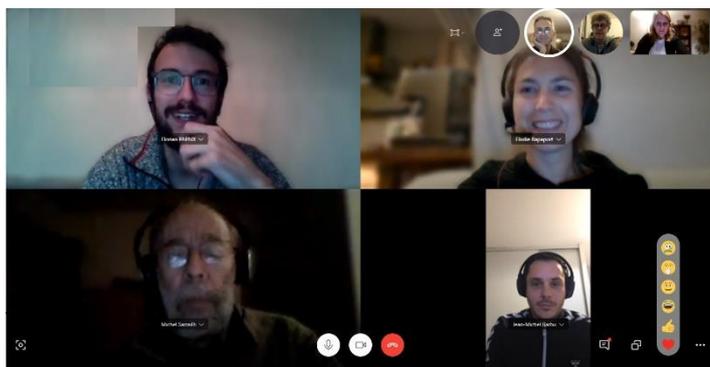
Répartition des parts détenues

2.4. Gouvernance partagée et organisation interne

Impact de la crise sanitaire sur notre organisation interne

Le principe de fonctionnement des coopératives citoyennes repose principalement sur le bénévolat. C'est entièrement le cas de Citoy'enR. L'année 2020 n'a pas été des plus simples pour notre coopérative en ce qui concerne l'arrivée de nouvelles forces vives. En effet, l'arrêt des réunions conviviales autour d'un verre et des événements a mis à mal notre recrutement assurant le bon fonctionnement de la coopérative. L'impact est visible : le groupe de travail sur la gouvernance n'est plus représenté, le groupe travaillant sur les aspects de communication et sensibilisation se retrouve diminué à 2 bénévoles, et les sujets juridique et financier ont du mal à trouver preneur. Point positif, le groupe technique s'occupant du développement des projets tourne très bien et c'est même scindé en deux : GT Technique et Prospection.

Même si l'impact de la crise sanitaire est visible, les bénévoles actifs assurent le fonctionnement de la coopérative, au moins à minima sur certains sujets en se réunissant en visio depuis mars 2020.



L'arrivée de nouvelles forces vives serait bien plus confortable pour la coopérative et les bénévoles actuels, alors si vous avez un peu de temps, merci de nous contacter !

Une assemblée générale à distance

Un autre impact de la situation sanitaire aura été la tenue à huis-clos de notre assemblée générale 2020. Nous avons pu malgré tout maintenir au mieux la vie coopérative dans cette situation particulière : nous avons organisé une visioconférence de présentation du rapport annuel le 20 juin, que nous avons également enregistré et diffusé sur notre site pour permettre d'éclairer au mieux le vote réalisé entièrement en ligne. En dépit de ces conditions, la participation au vote est restée importante avec 44% de votants sur 429 sociétaires convoqués !

Conseil d'administration

Le conseil d'administration (CA) a été en partie renouvelé lors de l'assemblée générale de 2020, il est aujourd'hui composé de 14 membres, dont 3 femmes et 11 hommes. Pour rappel, le CA est renouvelable par tiers tous les ans et la durée de mandat est de 3 ans.

Le CA s'est réuni 3 fois en 2020, et a continué à travailler sur les questions de fond en lien avec la stratégie de la coopérative. Le séminaire annuel n'a pas pu se tenir en raison de la crise sanitaire liée à la COVID. Il est prévu un séminaire dans le courant de l'année 2021.

Bien que non contraint par le code de commerce en raison de la structure juridique de Citoy'enR, le Conseil d'administration a cependant souhaité indiquer les fonctions des administrateurs dans d'autres sociétés dans le rapport de gestion, dans un souci de transparence vis-à-vis de l'ensemble des sociétaires :

Nom / prénom	Fonction au sein de Citoy'enR	Fonction dans d'autres sociétés ou structures
Frédéric BAMIERE	Administrateur, représentant la commune de L'Union	
Nicolas GAYET	Directeur général délégué	Association Quercy Energies : administrateur
Jonas GEORGE	Administrateur	RAS
Etienne GRIFFON	Administrateur	RAS
Arnaud CAYROL	Administrateur	RAS
Jacques LE BART	Directeur général délégué	SARL Enéide : gérant
Aurore LOPEZ	Administratrice	RAS
Isabelle MEIFFREN	Administratrice, représentant la commune de Tournefeuille	RAS
Florian PAPAIX	Administrateur	RAS
Michel SARRAILH	Administrateur	RAS
Nelly TECHINE	Administratrice	SCIC Enercoop Midi-Pyrénées : administratrice
Benjamin TOULLEC	Président	Association EC'LR : administrateur
Guy CHAUVETEAU	Administrateur	RAS
Eric GEORGET	Administrateur	RAS

Révision coopérative

Nous avons pu bénéficier en 2020 de notre premier point de révision coopérative : cette évaluation, qui est une obligation légale pour les SCIC, consiste à faire un état des lieux des activités de la coopérative, et de son respect à la fois du projet et des valeurs coopératives, et du cadre légal en vigueur. Elle est menée par un réviseur agréé nommé par l'assemblée générale, dans notre cas ARESCOP Grand Sud.

Un premier rapport a été rédigé à cette occasion sur nos deux premiers exercices, qui nous permet d'identifier des pistes d'actions dans les années à venir (notamment de modifications statutaires) mais où notre réviseur s'est montré satisfait du démarrage de Citoy'enR d'un point de vue coopératif. Vous pouvez trouver ce rapport de révision intermédiaire au sein des documents de préparation à l'assemblée générale 2021, ou à cette adresse : <https://citoyenr.org/wp-content/uploads/2020/08/Rapport-r%C3%A9vision-CITOYENR-2018-2019-SE.pdf>

2.5. Activités de communication, de sensibilisation et de réseautage

2.5.1. Communication et animation

Début 2020 (le 26 février), les bénévoles et sociétaires de la coopérative se sont réunis pour l'apéritif annuel au bar de L'Evasion. Cet apéritif était l'occasion de se rencontrer, discuter autour d'un verre et fêter l'arrivée du 400ième sociétaire.

Peu après, le 29 février 2020, nous avons participé activement à la Journée de la Transition organisée par les étudiants du Master 2 Ingénierie du développement des territoires de l'université Toulouse 1 Capitole. En effet, nous avons tenu un stand, participé à une table ronde « La transition énergétique des territoires comme vecteur de transformation sociétale », et créé et animé un atelier « Imaginer et définir dans un écoquartier un projet collectif répondant aux enjeux actuels de l'énergie ».



En raison de la crise sanitaire qui a suivi, la participation de Citoy'enR à des événements, à des interviews, articles... a été grandement ralenti. Cependant, les bénévoles ont continué de faire vivre la coopérative notamment au travers de la participation à certains événements liés au développement des projets :

- La visite du chantier de l'Oncopôle (janvier 2020)
- L'inauguration de l'école Tibaous à Toulouse (janvier 2020)
- La visite du chantier du Tennis des Pont-Jumeaux (Octobre 2020)

En septembre 2020 s'est également tenu le festival AgitaTerre à Poucharramet (Agglo Muretain). C'était l'occasion de renouer avec les stands et de réouvrir les discussions avec les citoyens autour des thématiques de l'énergie.

En parallèle, le contexte a obligé les bénévoles à trouver de nouveaux moyens pour faire connaître la coopérative aux citoyens de Toulouse métropole et de la communauté d'agglomération du Muretain. Un essai de visio-conférence dédiée à la présentation de Citoy'enR et de la transition énergétique citoyenne a été testé auprès du réseau (locavores, AMAP, associations, élus) d'un de nos bénévoles à Colomiers. Le résultat est très positif puisque plusieurs personnes sont devenues sociétaires après cette présentation (6 souscriptions sur 13 participants). Après le retour positif de cette présentation, les bénévoles souhaitent réitérer l'expérience sur d'autres réseaux de ce type. Si vous en connaissez ou que vous en faites partie, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante : communication@citoyenr.org . Vous pourrez également participer à la présentation et pourquoi pas devenir ambassadeur pour la coopérative auprès des réseaux et groupes de personnes gravitants autour de vous !



Visite de la centrale solaire de l'Oncopôle



Inauguration de l'école Tibaous à Toulouse



Visite du chantier des Pont-Jumeaux avec l'installateur



Festival AgitaTerre à Poucharramet

Certains articles de presse sont également parus lors de cette année (maison écologique N°122, la Dépêche, ...). Ces articles étaient pour la plupart liés à la réalisation des projets : mise en service du centre de loisirs Barricou à Blagnac et de Mascoop à Beaumont-sur-Lèze, chantier terminé pour l'école Tibaous et le Tennis des Pont-Jumeaux à Toulouse.

Une vidéo interview a été réalisée par le collectif «Impact 13 - Le Tour de France des innovations positives» sur la coopérative Citoy'enR. Ce collectif a pour but de partir à la rencontre des entreprises qui innovent pour répondre aux grands défis de la société française via un tour dans les treize régions françaises à travers des vidéos-interviews des salariés/bénévoles de ses entreprises. C'est Arnaud Cayrol, bénévole à Citoy'enR qui s'est prêté à l'exercice de l'interview vidéo et radio (pour un futur podcast). Retrouvez la vidéo en ligne sur Facebook (<https://www.facebook.com/impact13fr/videos/821331918464157>) et bientôt sur une page dédiée à Citoy'enR (avec la vidéo + article + podcast de 40 minutes) sur le site du collectif (<https://impact13.fr/>).

En parallèle, le groupe communication a préparé un dossier de presse complet reprenant une présentation de la coopérative, ses objectifs, les projets déjà réalisés et à venir ainsi que des témoignages de plusieurs sociétaires ! Ce dossier de presse sera très utile pour accompagner de futures actualités de Citoy'enR afin de donner au journaliste une base solide pour l'écriture d'articles. Vous pouvez lire et télécharger ce document dans l'onglet Actualités/Newsletter du site internet (<https://citoyenr.org/cooperative-energie-newsletter/>).

Ce groupe travaille également sur un remaniement de l'ensemble de la partie présentation des installations du site internet et notamment sur la visualisation de la production des différents sites. L'objectif est de rendre plus interactif cette partie du site internet et également d'apporter une analyse des données de production.

2.5.2. Sensibilisation et prestations

En raison de la crise sanitaire, aucune action de sensibilisation sous forme de prestation n'a été faite par Citoy'enR en 2020. En effet, l'action de sensibilisation prévue par la commune de Blagnac lors du festival de la mobilité a été annulée. Cette action est de nouveau prévue pour l'année 2021 !

Par ailleurs, les bénévoles ont dans l'idée de développer des visioconférences (ou en présentiel à chaque fois que ce sera possible) sous forme de discussion/débat autour de divers sujets liés à la thématique de l'énergie (exemple : empreinte carbone photovoltaïque, sobriété, inventons nos vies bas carbone, etc...). Ces formats n'ont pas encore été testés mais sont en cours de développement.

2.5.3. Participation aux actions du Plan Climat de Toulouse Métropole

Dans le cadre des actions du Plan Climat de Toulouse Métropole (PCAET), une mise à jour du Schéma Directeur des Energies (SDE) a été entreprise au niveau de la Métropole, afin de mettre en œuvre les objectifs de ce dernier au niveau énergétique (production et consommation). A ce titre, nous avons participé à une réunion de présentation générale du SDE et des actions prévues en mars 2020. Les différents acteurs présents ont été appelés à faire des contributions afin de décrire leurs actions en cours et prévues sur cette thématique ; Citoy'enR a déposé la sienne en juillet 2020, et nous espérons poursuivre nos actions de diversification et de sensibilisation décrites dans ce cadre avec le soutien de la Métropole.

2.5.4. Participation au réseau de l'énergie citoyenne

Citoy'enR est adhérent des deux structures aidant les coopératives de production d'énergie renouvelable citoyennes : Energie Partagée et EC'LR Occitanie. Nous sommes également membres du conseil d'administration d'ECLR. De nombreuses discussions par mail entre les coopératives et ces deux structures sur divers sujets aident l'ensemble des bénévoles à trouver des réponses à leurs questions.

L'année 2020 n'a pas ralenti les différents échanges et le support du réseau, avec notamment l'organisation de nombreux webinaires pendant les phases de confinement, auxquels Citoy'enR a participé, sur des sujets divers (modèles économiques des grappes PV, nouvelles règles de levée d'épargne, bénévolat, étude sociologique de nos projets, création d'emploi...). En particulier, de nouveaux groupes de travail techniques au niveau national se sont montés cette année (Ombrières, Bois Energie), avec une participation de bénévoles de Citoy'enR sur les différents webinaires et ateliers proposés afin de monter en compétence sur ces thématiques.

Des journées de réflexion et d'échanges entre le réseau de soutien et les projets citoyens ont également pu être organisées malgré les conditions sanitaires. Citoy'enR a ainsi participé à une journée de Form'action du réseau EC'LR, organisée à Tournefeuille en septembre 2020.



Journée Form'action réseau grappe photovoltaïques à Tournefeuille (Septembre 2020)

2.6. Conventions réglementées

Conformément à l'article L227-10 du Code de commerce, le président d'une SAS est tenu de présenter aux sociétaires un rapport sur les conventions intervenues directement, ou par personne interposée, entre d'une part la SAS, et d'autre part son président ou l'un de ses dirigeants. Cet article n'est cependant pas applicable « aux conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales ». Aucune convention réglementée n'est ainsi intervenue au cours de l'exercice courant selon cette définition.

3. Situation financière

3.1. Bilan et compte de résultat

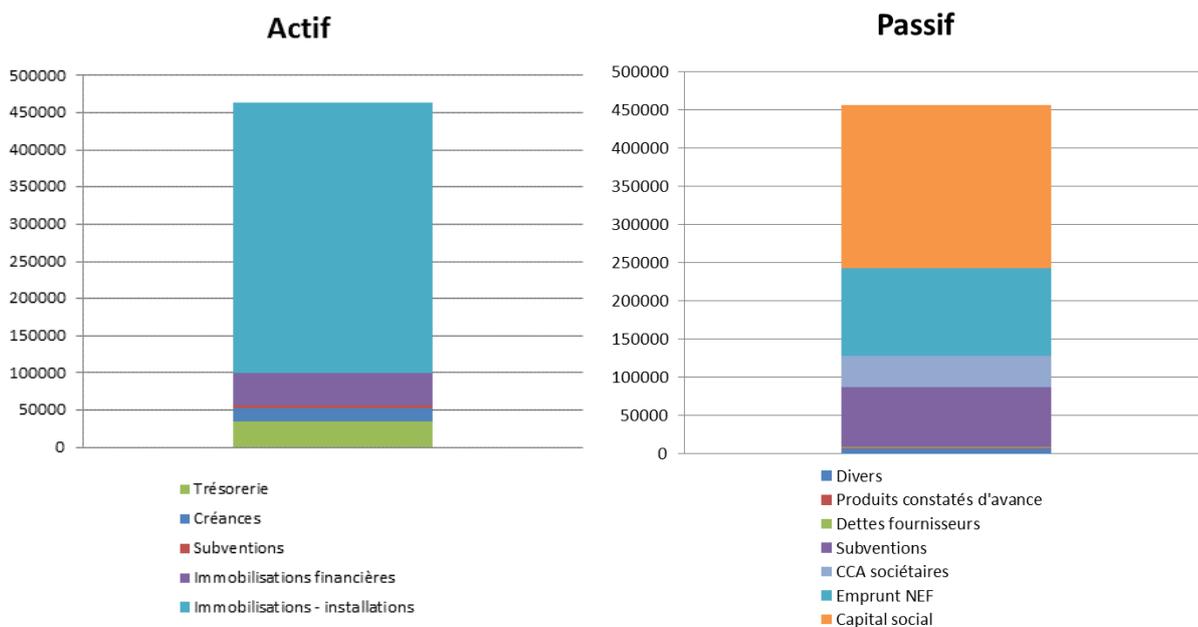
L'exercice comptable présenté a débuté le 1^{er} janvier 2020 et s'est achevé le 31 décembre 2020.

La société ne dépasse, à la clôture de l'exercice 2020, aucun des deux seuils suivants : total du bilan de 1 000 000 € et montant hors taxe du chiffre d'affaires de 2 000 000 € ; ni, par ailleurs, un troisième seuil concernant le nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice de vingt. Par conséquent, conformément aux articles R227-1 et L227-9-1 du Code de commerce, nous ne sommes pas tenus de désigner un commissaire aux comptes. Les comptes ont cependant été certifiés par Mme A. Lepape, en sa qualité d'expert-comptable, inscrite à l'Ordre des experts comptables à Toulouse.

Bilan au 31/12/2020

Actif net en €		
	2020	2019
Immobilisations - installations	362241	167126
Immobilisations financières	44000	42818
Actif immobilisé	406242	269618
Clients et comptes rattachés	16839	23512
Encours TVA	2231	9139
Subventions	3171	19675
Trésorerie	34456	126181
Divers	0	468
Actif circulant	56696	178975
Total	462938	448593

Passif en €		
	2020	2019
Capital social	213900	187800
Report à nouveau	169	-16316
Résultat	5735	16485
Subventions d'investissement	42945	45571
Capitaux propres	262749	233540
Emprunt	115097	122000
Avance remboursable	35000	35000
CCA	41000	0
Dettes fournisseurs	1016	51511
Impôts et taxes	2066	390
Produits constatés d'avance	1543	5646
Divers	4468	0
Emprunts et dettes	200190	215053
Total	462938	448593



L'actif – ce que possède Citoy'enR

L'actif est essentiellement composé :

- Des installations photovoltaïques (362 241 €), dont on a déduit les amortissements. Les nouveaux investissements dans les installations ont représenté 135 000 € en 2020 ;
- D'immobilisations financières (44 000 €) : il s'agit essentiellement de notre souscription en capital et compte courant dans le cadre du projet de centrale solaire de l'Oncopôle ;
- De la trésorerie (34 456 €) destinée à financer les futurs projets ;
- Des subventions de la Région Occitanie et de l'ADEME (3 171€) auxquelles nous sommes éligibles (subventions d'aide à la décision dans le cadre de l'AP Energies Coopératives et Citoyennes) ;
- De créances clients (16 839 €), factures dues à Citoy'enR à date du 31/12/20 et non encore payées (essentiellement les factures de vente d'électricité).

Le passif – comment l'actif est financé

Le passif est essentiellement composé :

- Des fonds propres (262 749 €) : capital social apporté par les sociétaires (213 900 €), report à nouveau, résultat de l'exercice et subventions Région ;
- D'un emprunt à la NEF (115 097 €) utilisé pour financer les 6 premières installations ;
- D'une avance remboursable de la Région (35 000 €) ;
- De comptes courants d'associés souscrits auprès de nos sociétaires en novembre 2020 (41 000 €) afin de couvrir la trésorerie nécessaire au financement de l'installation des Ponts-Jumeaux, en attendant l'obtention d'une nouvelle tranche de subvention Région.

Par rapport à l'exercice précédent, on constate une grosse croissance de la part des immobilisations des installations dans le bilan (passage de 51 à 78% du total) par rapport à la part de trésorerie (passage de 28 à 7%), cette évolution étant essentiellement due au gros investissement lié au projet du Tennis des Ponts-Jumeaux réalisé fin 2020. La part des capitaux propres dans le financement reste semblable (57% fin 2020, 52% en 2019).

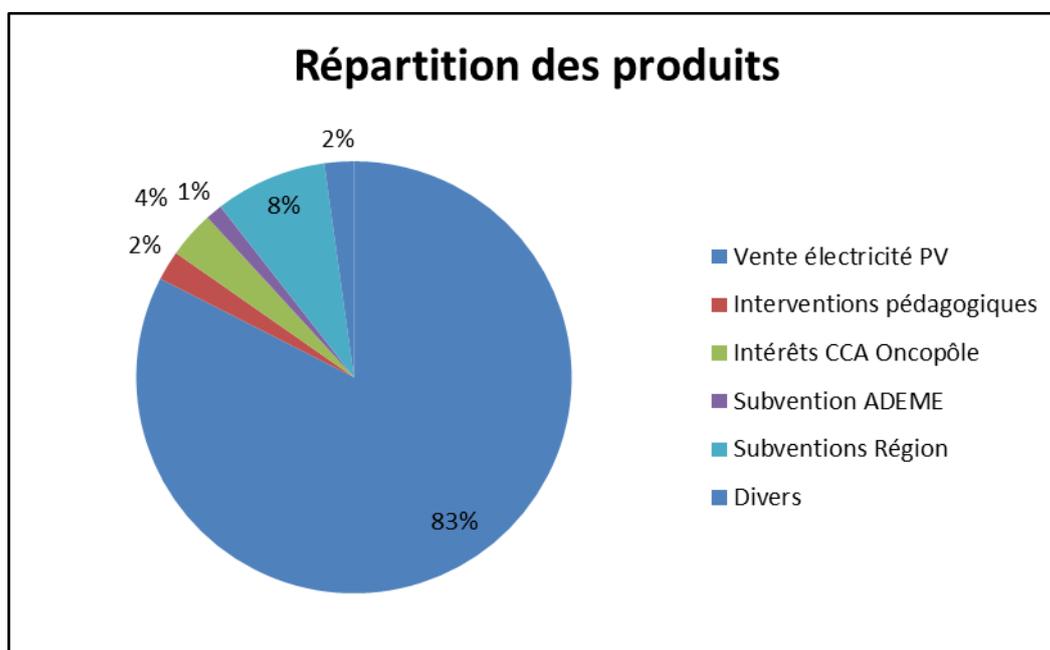
Compte de résultat au 31/12/2020

Les produits

Produits en €		
	2020	2019
Vente d'électricité	27931	21172
Intervention pédagogiques	750	3202
Subventions d'exploitation	422	2904
Divers	120	296
Produits d'exploitation	29223	27573
Produits financiers	1185	0
Produits exceptionnels	3432	13250
Total	33841	40823

Les produits sont constitués essentiellement :

- De la vente d'électricité produite par nos 6 premières installations (83%), pour l'instant totalement à EDF OA sur cet exercice ;
- Des produits liés aux subventions Région (8%) et ADEME (2%) : ils comprennent la subvention d'aide à la décision et le prorata annuel de la subvention « 1€ Région = 1€ citoyen », cette dernière étant amortie sur 20 ans ;
- Des produits financiers liés aux intérêts des comptes courants d'associés de la centrale solaire de l'Oncopôle (4%).

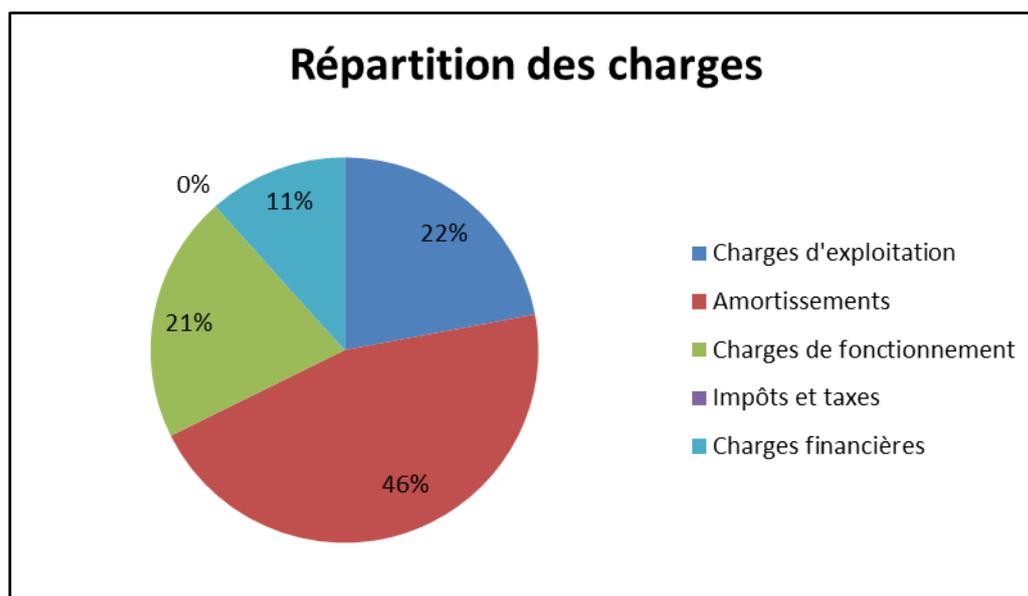


Les charges

Charges en €		
	2020	2019
Exploitation des installations	5967	2951
Fonctionnement	5615	8533
Impôts et taxes	1024	865
Amortissements	12358	9238
Divers	0	3
Charges d'exploitation	24964	21588
Charges financières	3142	2643
Charges exceptionnelles	0	107
Total	28108	24338

Les charges sont constituées essentiellement :

- De charges et dépenses liées directement à l'exploitation des installations ou à l'investissement dans de nouveaux projets (22 %) ;
- De charges liées au fonctionnement de la coopérative (21%), dont frais d'impression et de communication, honoraires pour la comptabilité et la révision coopérative, frais bancaires ;
- De charges financières (11%) liées notamment à l'emprunt à la NEF;
- De dotation aux amortissements (46%).



Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 5 735 €

Les produits sont globalement en baisse (-7 k€) : la vente d'électricité est en hausse sur l'exercice (+1650 €) mais les revenus liés aux prestations pédagogiques et parrainages sont en forte baisse du fait de la situation sanitaire sur 2020. Par ailleurs, la quote-part de subvention Région/ADEME est en baisse également du fait de moindres dépenses de communication.

Les charges sont en hausse (+ 3700 €) mais essentiellement par l'augmentation des dotations aux amortissements (+ 3100 €) du fait de l'investissement dans de nouveaux projets. Les charges liées aux exploitations (études pour nouveaux projets, frais juridiques, monitoring, assurances) augmentent également logiquement du fait du plus grand nombre d'installations, mais cette hausse est compensée par une baisse des charges de fonctionnement (moins de dépenses de communication, baisse de certaines charges financières).

Sur cet exercice, on peut constater qu'à la fois les produits et les charges évoluent essentiellement vers des postes en lien avec les installations (vente d'électricité, charges d'exploitation, dotations aux amortissements). La vente d'électricité permet de financer l'ensemble des charges annuelles, hors impôts.

Au-delà de l'apport des subventions sur le résultat, il est à noter que le résultat lié à l'activité de Citoy'enR est positif (résultat d'exploitation de + 5 284 € et résultat courant avant impôt de + 3 327 €). Ce résultat positif nous permet de dégager une capacité d'autofinancement : l'activité de Citoy'enR est génératrice de trésorerie.

3.2. Proposition d'affectation du résultat

Le conseil d'administration de la société propose d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à + 5 734,92 €, en réserve légale pour 860,24 € et en compte « autres réserves » pour 4 874,68 €.

Suite à cette affectation, le compte « report à nouveau » s'élèverait à +169 €, le compte « réserve légale » à +860,24 € et le compte « autres réserves » à +4 874,68 €.

La valeur du résultat est conforme à nos prévisions, mais sa part potentiellement distribuable selon nos statuts (42.5%, soit 2 437,34€) reste inférieure à la quote-part annuelle de subvention, qui n'est pas distribuable. Il n'est donc pas possible d'envisager un versement de dividendes aux sociétaires sur cet exercice.

3.3. Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous précisons que la société n'a procédé au titre des trois exercices précédents à la distribution d'aucun dividende.

3.4. Dépenses et charges non fiscalement déductibles

Nous vous demandons de constater, en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'il n'existe aucune dépense ni charge visée à l'article 39-4 de ce code.

3.5. Indicateurs clés sur les trois premiers exercices

	2020	2019	2018
Durée de l'exercice (mois)	12	12	15
Capital en fin d'exercice			
Capital social	213 900 €	187 800 €	110 050 €
Nombre de sociétaires	435	405	312
Opérations et résultats			
Chiffre d'affaire	28 796 €	24 608 €	1 300 €
Résultat d'exploitation	5 284 €	6 491 €	-18 735 €
Résultat courant avant impôts	3 327 €	3 848 €	-21 085 €
Impôt sur les bénéfices	1 024 €	506 €	0 €
Résultat net	5 735 €	16 485 €	-16 316 €
Résultat distribué	0 €	0 €	0 €

4. Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

Remboursement des CCA sociétaires

Comme expliqué en §2.3.1, le conseil d'administration a fait appel aux sociétaires en novembre 2020 afin de financer la trésorerie nécessaire au projet des Ponts-Jumeaux sous forme de compte-courants d'associés (CCA). Ce financement était prévu sur du court-terme (6 mois), nous avons donc effectué le remboursement des participants à la fin mai 2021.

La réussite de ce premier appel à financement démontre sa faisabilité en cas de nouveau besoin, mais nous a également montré qu'il nous reste du travail pour permettre un versement simple et peu chronophage de dividendes à l'ensemble des sociétaires dans le futur. Ce chantier de préparation en anticipation devrait démarrer courant 2021.

5. Perspectives

Nouveaux projets 2021

3 nouvelles installations vont être réalisées cette année. Suite à des consultations, l'entreprise Cénéo a été choisie pour la réalisation des 3 projets.

- Ecole Littré à Toulouse (34 kWc)
- Ecole élémentaire à Flourens (32 kWc)
- Bâtiment du SDIS (Sang de Serp, 33kWc), bâtiment neuf avec toit plat !



Toulouse Littré



Flourens



SDIS

Ceux-ci vont porter notre puissance installée à 408 kWc et l'ensemble permettra de générer un chiffre d'affaires de 62 k€ sur une année pleine à partir de 2022.

Exploitation

Concernant l'exploitation, nous essayons d'améliorer encore le suivi de la production :

- Demande d'un accès « installateur » au site Solaredge. Nous souhaitons ainsi avoir accès au paramétrage des alarmes, avoir plus d'informations...
- Nous essayons également de récupérer les données Enedis issues des compteurs Linky pour nous baser sur ces données de production en lieu et place des données Solaredge.

Prospection

Le groupe s'intéresse également à d'autres types d'installations photovoltaïques comme :

- Les ombrières de parking : ayant été sollicité sur la possibilité technique de réaliser des ombrières (ex : commune de Pinsaguel), un groupe de travail spécifique a été créé pour identifier les fabricants d'ombrières et pour établir un business-plan spécifique. Le groupe a pu bénéficier des formations organisées par le réseau Energie Partagée et Enercoop.
- Les installations au sol ou parcs au sol : ayant été contactés par des développeurs sur ces types de projets (ex : Valeco), des bénévoles ont commencé à travailler sur la possibilité de collaboration entre Citoy'enR et d'autres structures. Ces projets peuvent être réalisés en « codéveloppement ». Ces montages ont déjà été expérimentés par d'autres coopératives citoyennes (ex : montage en codéveloppement entre CatenR et Engie sur un parc d'éoliennes). Citoy'enR est pour le moment en cours de construction d'une charte de codéveloppement et en discussion sur ce sujet au sein du GM et du CA pour structurer de futures collaborations.

Ces deux types de projet posent la question du codéveloppement et des modalités de fonctionnement des sociétés de projet, notamment sur les questions de gouvernance et de respect des valeurs de Citoy'enR. Ils sont donc explorés et structurés par les bénévoles en interne en attendant de pouvoir présenter des projets aux sociétaires.

Communication de la coopérative

L'objectif de 2021 est de renouer avec le sociétariat, réduit depuis début 2020. Pour cela, les bénévoles essayeront d'assister aux événements de l'automne en fonction de l'avancement de la pandémie. En parallèle, des visio-conférences de présentation de la coopérative seront mises en place. Dans tous les cas, les trois nouvelles installations de la coopérative prévues en 2021 vont requérir à un investissement significatif. Pour cet investissement, la coopérative devra faire appel aux habitants de Toulouse Métropole et du Muretain ! La stratégie à adopter pour lever ces fonds n'est pas encore actée mais une partie devra se faire par fonds propres et donc par l'arrivée de nouveaux sociétaires.

A côté de cela, le groupe est en train de travailler sur une mise à jour de l'onglet installations du site internet. L'objectif étant de modifier la présentation actuelle des données de production en apportant une analyse de ces données.

Actions de sensibilisation

Citoy'enR a toujours eu pour objectif de réaliser des actions de sensibilisation lors d'atelier pendant des événements ou lors d'actions dans des écoles. En raison de la pandémie, ces actions n'ont pas pu être réalisées. La création d'un groupe « sensibilisation » n'a pu voir le jour. Pour 2021, il est prévu une action de sensibilisation lors d'un événement à Blagnac (fête de la nature et de la mobilité, le 18 septembre).

En parallèle, l'idée de réaliser des visio-conférences sous forme de table ronde/débat sur divers sujets en lien avec la transition énergétique est en cours de construction.